



INSCRIVEZ-VOUS AU FICHIER « PERSONNES VULNERABLES »

Madame, Monsieur,

A titre préventif, Villeperdue met en place un registre nominatif dans le but de recenser les personnes vulnérables en cas de canicule ou d'autre crise majeure (sanitaire, météorologique...).

Pour qui ?

Pour les personnes isolées, ou ayant une fragilité, de 65 ans et plus, ou porteuses d'un handicap.

Pourquoi s'inscrire ?

L'inscription est facultative et basée sur le volontariat.

En cas de déclenchement du Plan « Canicule » ou du dispositif « Grand froid » par les services de l'Etat, la commune de Villeperdue mettra en œuvre des actions afin de sécuriser les personnes les plus fragilisées. Chaque personne qui en ressent le besoin sera alors contactée régulièrement par téléphone.

Comment s'inscrire ?

En prenant contact avec le secrétariat de la mairie de Villeperdue (pour les habitants de Villeperdue) au : 02.47.26.08.07 ou mairie@villeperdue.fr. Le formulaire d'inscription à compléter avec les informations utiles est également téléchargeable sur le site internet www.villeperdue.fr.



NOM – Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Je demande à être inscrit(e) sur le fichier des personnes vulnérables de la Commune de Villeperdue. J'ai bien noté que je pourrai être appelé(e) dans le cadre des plans de prévention et de vigilance de la Commune. Cette inscription reste confidentielle et mes coordonnées ne seront communiquées à aucun tiers hormis les services de secours et d'urgence le cas échéant.

Signature :

(facultatif) Vous pouvez indiquer une personne de confiance (que nous pourrions contacter en cas d'urgence) :

NOM – Prénom (lien de parenté ou autre) :

.....

Adresse :

Téléphone :

Merci de déposer ce coupon dans la boîte aux lettres de la Mairie.